



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2009-786-1

Autre référence : 2009-786

Ottawa, le 8 janvier 2010

Avis de demandes reçues

Plusieurs collectivités

Renouvellement des licences de radiodiffusion de certaines entreprises de programmation radio qui expirent le 31 décembre 2009 – titulaires en non-conformité présumée – correction

Dans l'avis de consultation de radiodiffusion 2009-786, l'adresse de courriel fournie pour la demande soumise par United Christian Broadcasters Canada (2009-0150-6) était incorrecte. L'adresse de courriel correcte est la suivante :

j.hunt@ucbcanada.com

Secrétaire général

Le présent document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant :

<http://www.crtc.gc.ca>.